

L'assemblée générale du CHRF pour l'exercice de l'année 2021 s'est déroulée à distance, comme depuis 2016, du mardi 22 février au mercredi 9 mars 2022.

La convocation à l'AG a fait l'objet de la circulaire n° 2 du 14 janvier 2022. L'envoi des modalités précises de la consultation et des documents officiels soumis au vote a fait l'objet de la circulaire n° 3 du 21 février 2022.

Dans ces conditions, tous les membres disposant du droit de vote ont été placés en situation de s'exprimer directement sans avoir besoin de recourir à un pouvoir. Le quorum est donc atteint de facto.

Le vote par Internet s'est déroulé sur la plateforme en ligne Eval&Go. Cette plateforme a recueilli également tous les commentaires.

Les membres n'ayant pas accès à l'Internet ont pu bénéficier d'un bulletin-formulaire de vote par correspondance, identique au formulaire en ligne, très facile à remplir.

La liste des membres admis à voter, membres actifs, membres contributeurs, membres des comités d'éthique et de rédaction et bureau s'élève à 125 personnes en tenant compte des appartenances multiples à ces catégories.

96 membres se sont exprimés (dont 1 ayant rendu un questionnaire incomplet) et 29 membres se sont abstenus par absence de réponse, soit 77 % de suffrages exprimés et 23 % d'abstention. La participation est inférieure de 9 points à celle de l'an dernier où 86 % des membres s'étaient exprimés. Elle revient au niveau de celle pour l'exercice 2020.

NB : Nous faisons la différence entre abstention formelle (absence) à la participation à l'Assemblée générale et l'abstention par choix formulée en tant que réponse à la question. Le nombre des abstentions comptabilisées dans les résultats détaillés ci-après est celui des abstentions par choix, exprimées sur le bulletin pour chaque question.

Concernant les réponses des 448 sympathisants (consultation pour avis sans vote), 278 se sont exprimés, soit un taux de 62 %. Mais seulement 252 sympathisant ont rendu un questionnaire complet.

Ordre du jour (avec numéro des questions en regard)

1. 2 - Rapport moral présenté par le Président
3. 4. 5 - Rapport financier du trésorier et quitus aux administrateurs
6. 7 - Projet de budget 2022
- 8 - Renouveau du poste de Trésorier
- 9 - Appréciation sur les deux numéros de Rails d'Autrefois publiés en 2021
10. 11 - Augmentation du nombre de personnes du bureau de 3 à 5 personnes et adaptation de l'article 10 du règlement Intérieur
- 12 - Candidature au poste de Secrétaire Communication
- 13 - Candidature au poste de Responsable Informatique
- 14 – Niveau de satisfaction global
15. 16 - Appréciation générale sur le CHRF et finalisation du questionnaire.

RESULTATS

Beaucoup de vos commentaires touchent à des points importants qui peuvent intéresser l'ensemble des adhérents. Nous les avons relevés au fil de l'analyse de vos remarques. Ils sont, pour une part exposés à la suite de chaque question, pour le reste regroupés par thème en fin de rapport, accompagnés, quand c'est nécessaire, de nos réponses et éclaircissements.

1. Approuvez-vous le rapport d'activités présenté par le président concernant les activités du CHRF en 2021 ?

Exprimés 96, dont 94 OUI et 2 abstentions.

Le rapport présenté par le président concernant les activités du CHRF en 2021 est approuvé à la majorité absolue des voix.

2. Commentaires relatifs au rapport d'activités.

La précision, l'articulation et le professionnalisme du rapport sont salués, comme est apprécié le degré des détails fournis. Certains sont surpris par le volume et le spectre de nos activités, et beaucoup saluent leur développement croissant et notre rayonnement grandissant.

D'autres éléments recueillis pour cette question sont regroupés par centres d'intérêt en fin de PV.

3. Approuvez-vous le rapport financier et les comptes de l'exercice 2021 ?

Exprimés 96, dont 95 OUI et 1 abstention.

Le rapport financier et les comptes de l'exercice 2021 sont approuvés à la majorité absolue des voix.

4. Donnez-vous quitus au trésorier et aux administrateurs pour l'exercice financier 2021 ?

Exprimés 96, dont 94 OUI et 2 abstentions (notamment le trésorier qui ne veut pas juger son travail).

Le quitus est donné au trésorier et aux administrateurs à la majorité absolue des voix.

5. Commentaires éventuels relatifs au rapport financier et aux comptes.

Compte tenu du côté très détaillé du rapport, le travail personnel et ingrat du trésorier est reconnu et salué. Il y a une quasi-unanimité sur la forme, la précision et la clarté du rapport, forcément long, mais équilibré par le résumé synthétique de la première page qui expose l'essentiel. À travers ce compte-rendu financier, la bonne gestion de l'association est saluée et le Cercle inspire confiance.

6. Approuvez-vous le budget prévisionnel 2022 qui inclut l'affectation des résultats de 2021 ?

Exprimés 96, dont 95 OUI et 1 abstention.

Le budget prévisionnel pour 2022 est approuvé à la majorité absolue des voix.

7. Commentaires éventuels relatifs au projet de budget prévisionnel 2021.

Le budget prévisionnel est jugé raisonnable, réaliste, bien construit. La confiance est accordée aux dirigeants. Mieux, il ne fait l'objet d'aucune critique ni discussion. La reprise sur capital est entérinée. Il apparaît un regret sur l'absence de financement d'un numéro hors-série en 2022. Ce n'est pas une question budgétaire mais capacitaire au niveau de notre programme d'études. Point développé au chapitre Publications.

8. Reconduisez-vous Daniel LECLERC, trésorier sortant et unique candidat, au poste de trésorier du CHRF ?

Exprimés 96, vote 95 OUI et 1 abstention.

Daniel LECLERC est reconduit comme trésorier du Cercle à la majorité absolue des voix.

9. Appréciation sur les deux numéros de Rails d'Autrefois publiés en 2021

Concernant les numéros 23 et 24 de la revue, nous relevons essentiellement des éloges. Citons notamment : *lecture captivante / niveau de qualité très bon / photographies et diagrammes très appréciés / diversité, il en faut pour tout le monde / études détaillées appréciées / pour le matériel, on apprécie que soit traité l'ensemble de la carrière y compris la période SNCF / pour les études de lignes : faire du clair et synthétique (Paris-Chartres-Gallardon) ou de l'extrême profondeur dépouillement d'archives (Le Puy-Langogne) → Réponse CHRF : il y aura les deux, les approches sont distinctes / la citation des sources et références sont appréciés / la multiplication des articles à suivre dérange → Réponse CHRF dans ce PV / la revue se démarque nettement du tout-venant vu ailleurs sur les sujets analogues / équilibre entre technique et historique / variété des sujets appréciée (par thèmes et par réseaux).*

Outre ce simple relevé, nous devons répondre à certains points.

Des plans plus grands adaptés au modélisme : notre politique concernant les plans n'est pas orientée modéliste, nous le reconnaissons. Des plans plus grands pourraient imposer des problèmes de mise en page, au minimum en ayant recours à une orientation verticale qui gêne la lecture. Nous nous attachons à présenter les plans tous à la même échelle dans le même article, la plus grande possible. Avec les cotes réelles, il est facile de faire des copies à l'échelle désirée avec les moyens de reproduction actuels.

Vous soulignez la **qualité rédactionnelle de nos travaux**. Nous l'apprécions car il s'agit d'une exigence de rigueur fixée au sein de l'équipe. Nous nous attachons à respecter la langue française, ce qui entraîne plusieurs relectures et corrections dont nous ne faisons pas l'économie.

Vous demandez **aussi des articles courts**, vous rejoignez notre préoccupation en la matière afin de contrebalancer les articles longs. Nous nous y attacherons.

Le dos carré ne fait toujours pas l'unanimité, des craintes sont exprimées sur la tenue dans le temps. C'est un point que nous surveillons systématiquement, en liaison avec notre imprimeur. Il peut rester des défauts de brochage. Les numéros défectueux sont remplacés gracieusement sur simple demande.

Nous retenons l'idée **d'insérer en vignette une carte** permettant de situer la région où sont situées les lignes objets d'une étude.

Enfin, quelques-uns regrettent une **mise en page** trop serrée. Mais elle représente pour la majorité des lecteurs un bon compromis entre densité du texte et clarté de la présentation. C'est un choix qui nous permet de vous offrir le maximum dans chaque numéro.

10 - Augmentation du nombre de personnes du bureau de 3 à 5 personnes et adaptation de l'article 10 du règlement Intérieur

Exprimés 95, dont 93 OUI, 1 NON et 1 abstention.

Cette disposition est adoptée à la majorité absolue des voix.

Les commentaires des sympathisants y sont également très favorables à une très large majorité.

11 - Approuvez-vous l'article 10 du Règlement Intérieur tel que modifié ?

Exprimés 95, dont 95 OUI.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

Une nouvelle version du RI est mise à disposition sur le site du Cercle simultanément à la diffusion de ce PV.

12 - Candidature de Lionel Hadrot pour 2 ans au poste de Secrétaire Communication

Exprimés 95, dont 95 OUI.

Lionel Hadrot est élu pour 2 ans au poste de Secrétaire Communication à l'unanimité.

13 - Candidature de Bruno Bretelle pour 3 ans au poste de Responsable Informatique

Exprimés 95, dont 95 OUI.

Bruno Bretelle est élu pour 3 ans au poste de Responsable informatique à l'unanimité.

14. Quel est votre niveau de satisfaction global, en tant que membre du CHRF ?

Le niveau de satisfaction moyen pour les 347 membres (95 votants et les 252 sympathisants) ayant répondu à la question est de **9,2 sur 10**. Le niveau médian est de **10 sur 10** (Rappel AG exercice 2020 : respectivement 9,3 et 10).

15-16. Commentaire d'ordre général sur le CHRF et finalisation du questionnaire

Nous répondons ici à quelques autres sujets abordés dans vos commentaires.

Fréquence et volume des publications – Comme nous l'avons mentionné, quasi-unanimement, la revue est très appréciée et attendue.

Nous sommes passés de 3 publications annuelles - avec 2 numéros de 64 pages et un HS de taille équivalente - à 2 numéros plus copieux de 96 pages. Dans les deux cas nous frisons le montant annuel de 200 pages. Pour l'instant cela reste le volume d'étude dont notre petite équipe est raisonnablement capable.

L'idée de monter le nombre de pages à 96 pour les numéros semestriels résulte de plusieurs constats. C'est notamment dû à l'accroissement de la profondeur des études, liée à une documentation de plus en plus solide et pertinente. Un article peut dépasser les 25 pages. Et il faut disposer de suffisamment d'espace pour cependant offrir le meilleur équilibre possible par numéro pour aborder suffisamment de réseaux et de thèmes différents.

Beaucoup déplorent que de nombreuses études soient tronçonnées. C'est une nécessité pour plusieurs raisons.

- De leur côté, les auteurs livrent leur étude au fur et à mesure et ont bien besoin de cet intervalle de 6 mois pour progresser.

- Certaines études représentent un gros volume qu'il serait exagéré de passer en entier sur un numéro unique. Il serait par ailleurs très risqué d'en faire un hors-série qui n'intéresserait qu'une partie des adhérents et qui n'aurait pas de succès public. Nous tirons habituellement les hors-séries à 1500 exemplaires et ils ne s'écouleraient pas.

- Enfin, notre priorité va à assurer des numéros classiques de qualité et les auteurs ont une capacité à produire limitée. Chaque numéro de 96 pages est une gageure à finaliser.

Il y a donc des impératifs à respecter et des choix à faire. Le mot de la fin revient à un membre qui nous dit : « Tout ne m'intéresse pas moi, c'est plutôt [tel réseau], mais tout devient intéressant ! ». Un témoignage que nous apprécions car notre but est bien de vous ouvrir à la connaissance de tous les réseaux.

Les numéros hors-séries (HS). Bien qu'il n'y en ait pas eu en 2021, de nombreux commentaires sont formulés à leur sujet. Ils sont très attendus. Nous venons de vous exposer pourquoi l'on en fait moins qu'avant.

Les HS ne disparaissent pas. Nous les programmons au gré de nos possibilités, et désormais en même temps que nos projets de livres.

Sujets particuliers demandés

Vous êtes nombreux à demander des études sur des sujets particuliers. Le tableau est très éclectique et le détail dépasse l'ambition de ce PV. Nous comprenons que chacun demande à traiter de ses sujets ou régions favorites. Les articles sont le résultat du travail de rédacteurs bénévoles qui ont le privilège de choisir librement leurs sujets. Pour autant, nous nous efforçons d'assurer l'équilibre des études entre les réseaux, les types de matériel roulant et les installations fixes et infrastructures. Nous restons très sensibles à vos propositions qui sont toujours intéressantes et inspirantes, pourvu qu'on dispose de la matière pour explorer le sujet.

N'oubliez pas aussi qu'accueillir dans l'équipe de nouveaux auteurs, ne serait-ce que pour un unique sujet, a toujours fait partie des objectifs du Cercle.

Le livre Wagons de France : Il y a beaucoup d'impatience au sujet de ce projet. Nous nous en réjouissons et tâcherons de ne pas décevoir. Comme indiqué dans le rapport d'activités, les auteurs ont pris le parti de tronçonner cette somme énorme par réseau. Le premier réseau traité sera l'Ouest-État. Le projet progresse, l'étude globale sur le triptyque couverts-plats-tombereaux est globalement achevée et fait l'objet de révisions et d'ajustements au fil des découvertes. Les wagons GV et messageries sont en cours d'étude, reste à examiner les wagons de service et les wagons spéciaux et ajouter des chapitres plus transverses comme celui des couleurs et inscriptions.

Il y aura une souscription à tarif préférentiel pour les membres du Cercle. Nous préférons ne pas donner de date mais 2023 nous paraît un horizon réaliste. Il s'agira d'un livre à couverture cartonnée.

Concernant les Wiki documentaires par réseau, nous disposons désormais d'un responsable motivé en la personne de Robert Castan. Sa disponibilité va aller grandissante au cours de l'année quand il sera libéré de ses activités professionnelles. Il nous a autorisé à vous communiquer son adresse email pour que vous puissiez entrer en contact directement avec lui pour devenir contributeur (robert.castan@orange.fr). Les Wiki actuels PLM, PO, Midi ne demandent qu'à être étoffés et le Wiki Nord pourrait rapidement être mis en ligne dès que le volume de documents disponible sera suffisant.

Modélisme - Beaucoup d'entre vous sont modélistes et nous demandent d'orienter nos publications en ce sens. Nous regrettons de ne pas leur donner satisfaction mais nous souhaitons rester strictement dans le domaine l'histoire ferroviaire technique ou régionale. Hormis ce qui est disponible dans les Wiki, nous ne proposerons pas de plans en téléchargement. La plupart des plans publiés viennent d'organismes institutionnels qui nous accordent une simple autorisation de publication pour la revue.

En revanche nous agissons au profit des fabricants et artisans pour favoriser les reproductions de modèles de la période des anciens réseaux en leur fournissant de la documentation et du conseil.

Nouvelles activités. On nous suggère d'offrir des activités similaires à celles proposées par l'AFAC ou le COPEF comme l'organisation de voyages. De même on nous suggère de disposer d'un local pour des rencontres, voire de faire profiter les adhérents d'une bibliothèque. Ce n'est pas l'objet du Cercle et nous ne souhaitons pas envisager une telle orientation. De toutes façons, la faiblesse de nos moyens humains actuelle exclut même de l'envisager, si tant est qu'un choix pertinent puisse être fait quant à sa localisation, du fait de la dispersion des adhérents. Notre développement s'oriente plus sur un accroissement de nos publications, au fur et à mesure du développement de nos capacités. Un souhait exprimé par plusieurs d'entre vous.

Documentation. L'accès pour les membres à notre propre documentation n'est pas non plus possible. Cela engendrerait des sujétions incompatibles avec notre capacité d'action. En revanche en faire profiter les membres proposant un projet rédactionnel solide dans la revue est parfaitement dans nos objectifs de partage en vue d'une publication.

L'idée d'un petit bulletin interne périodique, en version exclusivement informatique, diffusé à travers la rubrique des actualités du Cercle sur notre site Internet va être mise à l'essai grâce au nouveau format étoffé du bureau.

Regrets de ne pas voir traiter de CdF secondaire : Ce type de chemin de fer n'est pas le sujet du CHRF qui a fort à faire avec les grands réseaux. De nombreuses associations existent sur les secondaires. Elles offrent des publications de grand intérêt.

Notre action au profit de la restauration de la voiture Titanic est signalée. Nous nous en réjouissons et vous invitons à suivre nos communications au sujet de l'avancement de ce projet.

Doutes sur l'intérêt de Pep's Up : Nous reconnaissons que cette plateforme présente bien des lacunes et parfois des cas de dysfonctionnement désagréables à titre individuel. Pour l'instant nous nous en accommodons et y trouvons satisfaction pour envoyer nos emails aux 570 membres. Il est trop tôt pour porter un jugement définitif.

Différence de traitement entre Sympathisants et Actifs lors de l'AG : Tout en maintenant le droit de vote formel aux seuls actifs, nous allons nous efforcer de mieux donner la parole aux Sympathisants.

Agacement par notre communication de relance durant l'AG : Nous prions les personnes qui ont ressenti de la saturation de nous excuser. Pour autant, nous savons que c'est uniquement par une action marquée de relances que nous pouvons obtenir un taux de participation significatif. C'est donc une nécessité. Nous avons souhaité raccourcir la période d'ouverture des votes et avons en conséquence intensifié les relances. Nous en tirerons les conséquences pour le futur.

Dans le même ordre d'idée, on peut déplorer qu'une grosse centaine d'adhérents ne soient toujours pas à jour de cotisation, malgré une circulaire en décembre, trois en janvier dont deux insertions aux circulaires concernant l'AG. Un nouveau train de relances va s'avérer nécessaire et chronophage. Nous nous efforcerons de le cibler au plus serré.

Nous remercions une dernière fois tous les membres pour leur participation active à l'assemblée générale.
Fin du procès-verbal.

Fait à Auvers-sur-Oise, le 15 avril 2022

Le président,
Jacques Willigens



Le trésorier,
Daniel Leclerc



Le secrétaire général,
Daniel Vauvillier

